

Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **87 (1978)**

Heft 8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONTACT

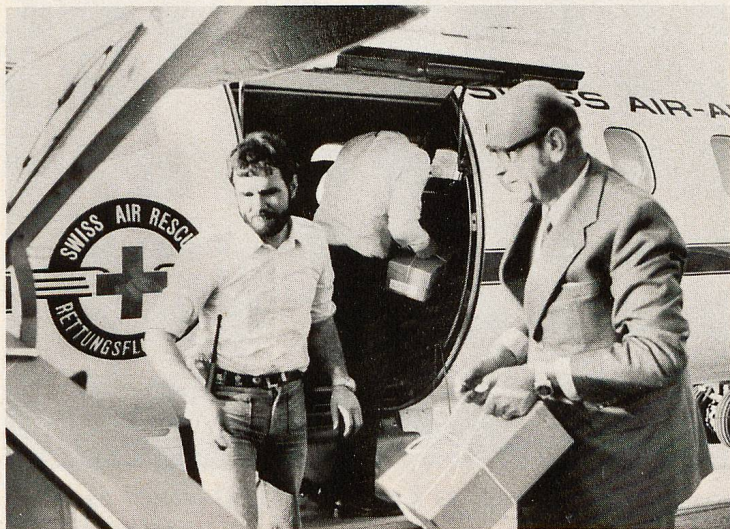
Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

1er décembre 1978

Numéro 70

La Croix-Rouge suisse, hier, aujourd'hui, demain

A l'échelle nationale



De nouveaux cadres pour le Service de la Croix-Rouge

10 chefs de détachement, 17 chefs de section et 10 intendantes, incorporées dans les formations féminines du Service de la Croix-Rouge ont reçu leurs brevets, le 13 octobre dernier, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Sion, en l'église de Valère. Cette remise de brevets mettait fin aux cours de cadres d'une durée de deux et trois semaines qui s'étaient tenus à Montana, sous la direction du Dr Roland Pickel, colonel au Service de santé du DMF.

De tels cours ont régulièrement lieu chaque année, car la formation des cadres revêt une très grande importance pour le Service de la Croix-Rouge qui figure au nombre des plus anciennes tâches de la CRS.

Berne: deux importantes réunions de travail

Le Conseil de direction de la CRS et la Conférence nationale des présidents de section ont tenu séance à Berne, le premier les 2 et 3 novembre, la seconde les 25 et 26 novembre 1978.

La Conférence générale des présidents de section est convoquée au moins une fois par an par le Comité central. Les membres de la Conférence ayant droit de vote sont les présidents de section qui ne peuvent qu'exceptionnellement se faire remplacer. Selon les objets portés à l'ordre du jour, les présidents peuvent se faire accompagner par des

Un vol «spécial» et un baptême...

Le 24 octobre 1978, un appareil de la Garde aérienne suisse de sauvetage décollait à 10 heures de l'aéroport de Berne-Belpmoos, avec à son bord les 17 250 enveloppes philatéliques «vol spécial» mises en vente par la Croix-Rouge suisse.

Une heure plus tard, le Jet-Ambulance atterrissait à Genève-Cointrin où il fut baptisé du nom de *Henry Dunant* par le président du CICR, M. Alexandre Hay, en présence d'une nombreuse assistance.

Les enveloppes spéciales, quant à elles, ont été confiées aux PTT qui les ont munies d'un tampon d'oblitération créé pour la circonstance, avant de les expédier à l'adresse de leurs destinataires.

Cet événement s'insérait dans le cadre des manifestations organisées cette année dans toutes les régions du pays pour marquer le 150e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant.



collaborateurs de leur section qui ont voix consultative. Quant à lui, le Conseil de direction, qui se réunit deux ou trois fois par année, se compose d'une quarantaine de membres dont une partie sont élus par l'assemblée des délégués, les autres exerçant leur mandat d'office, ainsi le médecin-chef de la Croix-Rouge et le Médecin en chef de l'Armée, le directeur de l'Office fédéral de la protection civile, les deux délégués du Conseil fédéral, les délégués des institutions auxiliaires et ceux des écoles d'infirmières de la Croix-Rouge Le Lindenhof et La Source.

Le Conseil de direction fixe les directives pour l'activité de la CRS et surveille leur application. Il décide en outre de toutes questions d'importance fondamentale.



A l'ordre du jour de la Commission des sections

La Commission des sections, créée il y a un peu plus de deux ans, a tenu sa neuvième séance le 28 septembre 1978, à Olten, au siège de l'Alliance suisse des Samaritains (voir ci-contre et dernière page). Elle avait notamment à discuter le programme de la Conférence nationale des présidents de section des 25/26 novembre. Ce programme comportait, entre autres, l'étude et la discussion d'un projet important concernant le rôle et l'activité à venir des assistantes bénévoles et des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge. Les membres de la Commission des sections ont eu ensuite la possibilité de visiter les locaux du secrétariat central de l'ASS, sis au No 27 de la Martin-Disteli-Strasse, à Olten, où se trouve notamment entreposé l'important matériel didactique de l'Alliance.

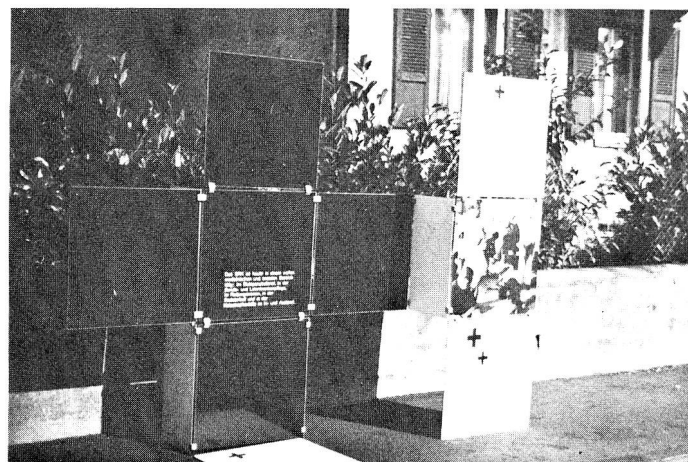
A l'échelle régionale

Lucerne

Trois fois la Croix-Rouge

Les Grands Magasins Nordmann de Lucerne ont mis, du 24 juillet au 7 août derniers, trois de leurs vitrines à la disposition de la section Croix-Rouge locale. Trois thèmes y ont été présentés: Henry Dunant, sa vie, son œuvre; l'activité samaritaine; le service de transfusion de sang.

Notre photo montre les éléments utilisés pour de telles vitrines: des panneaux en matière plastique de 70×70 cm assemblés au moyen de joints «Voluma». La croix, formée à elle seule de 5 éléments, a une hauteur et une largeur totales de 2 m 10. Ce matériel d'exposition est à la disposition des sections CRS qui se voient offrir de grandes vitrines pour s'y présenter au public.



La Chaux-de-Fonds

4 octobre 1978: Journée de la Croix-Rouge

La section CRS de La Chaux-de-Fonds figurait au nombre des quelque 100 exposants qui, du 29 septembre au 8 octobre derniers se sont partagé les 3600 m² de l'exposition bisannuelle «Mode et habitation». Le 4 octobre y avait été décrété «Journée Croix-Rouge suisse». Outre les démonstrations des cours «Soigner chez soi», soins à la personne âgée, soins à la mère et à l'enfant, le programme de cette journée comporta aussi des mini-consultations pour nourrissons. Les «Consultations pour nourrissons» représentent, en effet, une activité spécifique de la section chaux-de-fonnrière Croix-Rouge: pas moins de 290 bébés présentés en 1977 aux deux infirmières HMP qui, une fois par semaine, assurent ces consultations au Centre paroissial des Forges.



En Pays d'Appenzell

Désormais une tradition

Oui, c'est désormais une tradition: chaque année, les présidents des sections de Suisse orientale et centrale, accompagnés de leurs proches collaborateurs, se réunissent pour aborder des problèmes communs. La dernière rencontre de ce genre s'est tenue à Appenzell, sur invitation de la section locale; 18 personnes, représentant 8 sections, y ont participé. Principaux thèmes des discussions: le service sanitaire coordonné, un cahier des charges type d'une section Croix-Rouge, la formation des organes dirigeants.



Fribourg

«Grâce à la Croix-Rouge fribourgeoise...»

La section CRS de Fribourg a pris cet été une heureuse initiative: une «première» qui ne sera pas unique... Sous la conduite de Sœur Marie-Françoise Bise, sa responsable du secteur social, un groupe de 30 personnes handicapées et pour la plupart âgées, a pu se rendre à Lourdes pour y participer, du 17 au 21 juillet, au pèlerinage diocésain. Sans l'encadrement que représentait pour eux la présence de Sœur Bise, ces pèlerins n'auraient pas été en mesure de partir pour Lourdes où ils se sont de surcroît rendus en avion, pour abrégé le voyage! Un baptême de l'air pour la majeure partie d'entre eux. Notre photo: c'était la cadette du groupe accompagnée de sa mère et de sa grand-mère, handicapée elle aussi...



L'Année Henry-Dunant touche à sa fin: encore quelques manifestations!

Genève

Médailles d'or, d'argent et de bronze

C'est dans le cadre d'une petite manifestation qui s'est déroulée en toute simplicité, le 25 septembre 1978, au siège de la section genevoise de la CRS, que les trois lauréats ayant gagné le concours du Rallye pédestre organisé les 6 et 7 mai 1978 par la section genevoise des troupes sanitaires, ont obtenu leur récompense: une médaille d'or «Henry-Dunant» à Mme Marcelle et Mlle Muriel Caillet (notre photo), une médaille d'argent à M. et Mme Jean-François Fert, une médaille de bronze à Mme Astrid Beck.



Vallorbe

A la «découverte» de l'organisation centrale

Le 29 septembre dernier, les membres du comité de la section de Vallorbe – une dizaine de personnes –, section qui sous la conduite de son nouveau président, M. E. Lambelet, connaît un regain d'activité, ont été accueillis à Berne où ils ont visité les installations du Laboratoire central du service de transfusion de sang et de la Centrale du matériel (à l'extérieur de laquelle notre photo a été prise).

De telles visites, que nous incitons vivement les comités de section à nous faire, se révèlent toujours des plus valables. Elles permettent, en effet, des échanges de vues fructueux et un dialogue qu'il est moins aisé de tenir lors de rencontres plus nombreuses, comme les conférences nationales ou régionales des présidents, par exemple.



Berne-Emmental

Marche aux étoiles «Henry-Dunant»

En collaboration avec les sections de Samaritains de son rayon, la section CRS de Berne-Emmental avait convié des adolescents de 12 à 19 ans à participer, le 27 août dernier, à une Marche aux étoiles dédiée au fondateur de la Croix-Rouge. Répartis en 50 groupes de 3 à 5 patrouilleurs, les participants, venus de plusieurs localités du district, avaient à parcourir un trajet de 9 km, le long duquel trois relais avaient été installés. A chaque fois, il leur fallait répondre à des questions: sur la Croix-Rouge (notre photo), sur la nature, sur les premiers secours.

800 donneurs de sang réunis au Monte Ceneri

Plus de 800 donneurs de sang, venus de toutes les régions du canton du Tessin se sont retrouvés au Monte Ceneri, le dimanche 10 septembre 1978, pour y commémorer, avec simplicité, le 150^e anniversaire du fondateur de la Croix-Rouge. C'était la première fois, comme l'a relevé la présidente de la Fédération cantonale des donneurs de sang, Mlle Ersilia Fonati, que les membres des quatre associations tessinoises passaient toute une journée ensemble: une étape très importante dans la vie de la Fédération qui a commencé officiellement son activité en 1960, dans le but de coordonner les efforts faits pour recruter de nouveaux donneurs.



Notre photo: quelques minutes avant le début de la manifestation, devant la caserne militaire de Monte Ceneri.

VARIA

Au bénéfice des Cars de l'Amitié

Ci-contre: ce calendrier «Zodiac», ou un calendrier perpétuel sur lequel inscrire les dates des anniversaires dont on tient à se souvenir, édité tout spécialement pour la Croix-Rouge suisse, dans le cadre d'une campagne d'appels de fonds destinés au financement de ses deux autocars pour handicapés. Les sections CRS peuvent l'obtenir au prix indicatif de Fr. 6.- pièce, le prix de vente au public étant fixé à Fr. 10.- au minimum. Outre son but (aider les Cars de l'Amitié), ce calendrier, d'une hauteur de 45 cm sur 11 cm de large est fort décoratif. Le commander au Service des relations publiques de la CRS, case postale 2699, 3001 Berne.

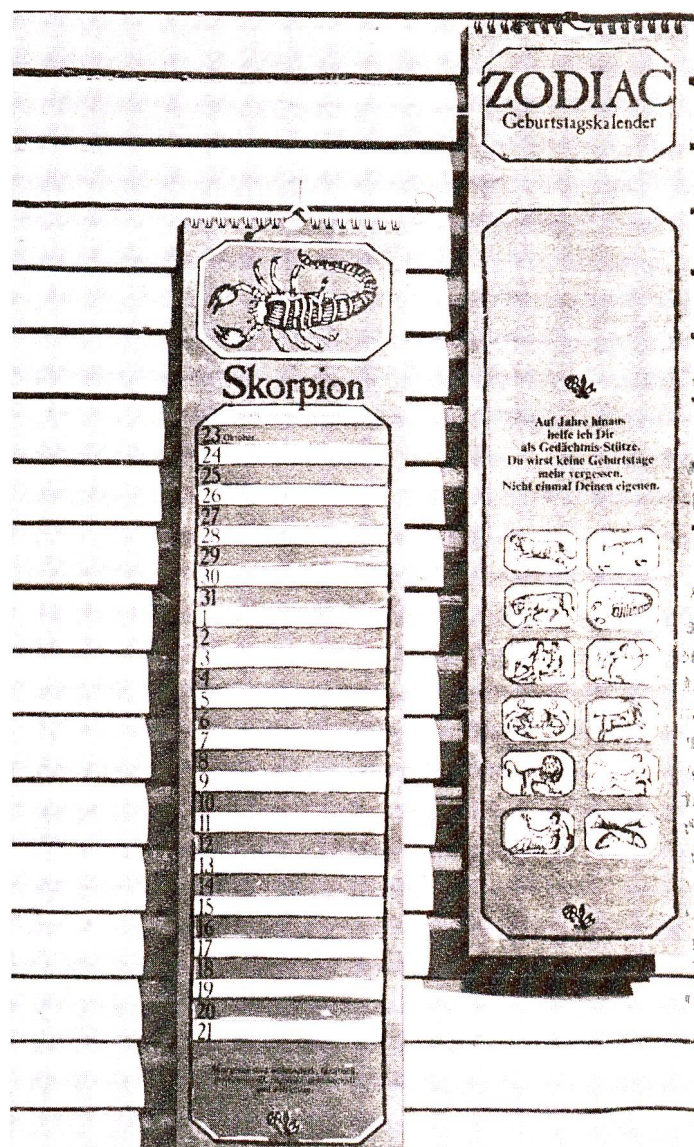
Du côté de nos institutions auxiliaires

Alliance suisse des Samaritains: lignes directrices et nouveau centre de formation

Deux thèmes d'importance figuraient au programme de la dernière assemblée des délégués de l'ASS qui a tenu ses assises, les 17 et 18 juin 1978 à Saint-Gall, à savoir: les lignes directrices que désirait adopter l'ASS et l'acquisition d'un centre de formation, à Lostorf, près d'Olten. Ce centre, qui représente l'aboutissement de dix années d'études et de pourparlers, permettra aux organes centraux de l'institution de préparer l'avenir avec confiance. Il représentera pour la génération montante un outil de travail de grande valeur.

Quant aux lignes directrices adoptées à la très grande majorité des participants, elles résument et délimitent les tâches de l'ASS. Ce n'est nullement un «ordre de marche» mais une «voie à suivre». Elles précisent les principes, les objectifs et les méthodes de travail de l'organisation.

L'ASS est sinon la plus ancienne, du moins la plus importante des six institutions auxiliaires de la CRS à laquelle elle est affiliée depuis 1888.



Photos: CRS/L. Wenger; L. Colombo; J. Pascalis; sections CRS La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Berne-Emmental; R. Canitano, L. Solmssen.

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Taubenstrasse 8, 3001 Berne, téléphone 031 22 14 74

La GASS par le texte et par l'image



Nous avons relaté dans ce numéro (p. 25) le vol spécial de la GASS, le 24 octobre dernier, au profit de la Croix-Rouge suisse à bord de son nouvel avion. Ce dernier, un jet-ambulance HB-VFB, a été baptisé du nom d'Henry Dunant par le président du CICR, M. Alexandre Hay, après son atterrissage à Genève-Cointrin.

Par ce geste, la GASS désire, dans le cadre des manifestations organisées cette année dans toute la Suisse pour commémorer l'anniversaire d'Henry Dunant, marquer une fois de plus les liens qui unissent à la Croix-Rouge suisse en sa qualité d'institution auxiliaire¹.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler à nos lecteurs ce qu'est et ce que fait la GASS, tant dans notre pays qu'à l'étranger.

La rédaction

La Croix-Rouge suisse peut s'adjoindre, en qualité d'institutions auxiliaires, des associations organisées corporativement dont l'activité est apparentée aux principes et aux tâches de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge suisse et ses institutions auxiliaires se soutiennent mutuellement, selon leurs moyens et coordonnent leurs activités.

Fondée en 1952, la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) est une corporation d'utilité publique à fins humanitaires. Séparée en 1960 de la Société suisse de sauvetage (SSS) dont elle faisait partie à l'origine, elle devint une institution auxiliaire de la Croix-Rouge suisse en 1965 par décision du Conseil fédéral du 1er mars. Les principes fondamentaux de la GASS sont les suivants:

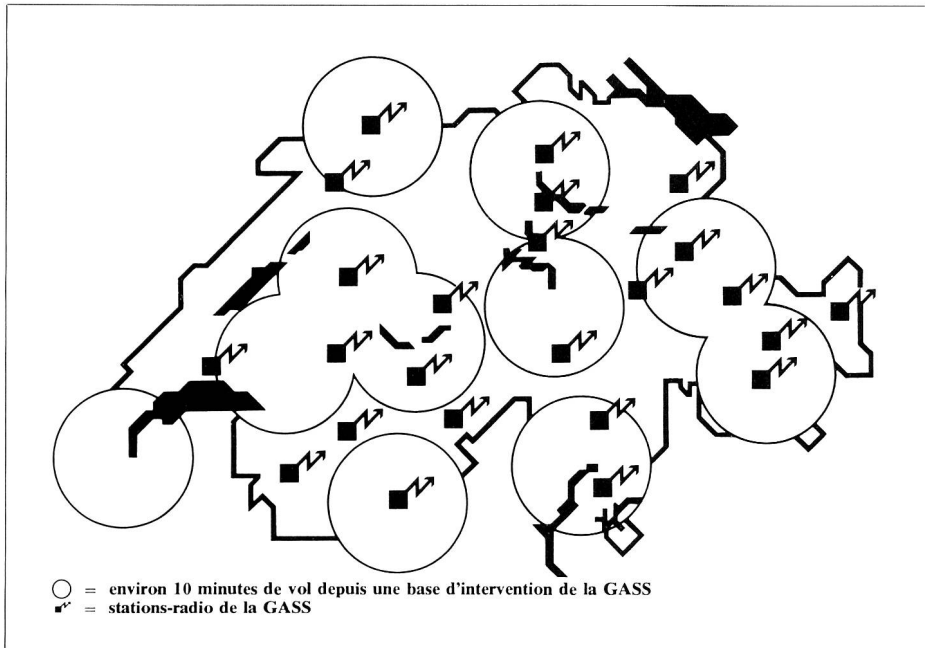
«Dans l'accomplissement de ses tâches, la GASS se conforme aux principes de la Croix-Rouge, et, par tous les moyens à sa disposition, se met au service d'êtres humains en péril, en détresse ou ayant besoin d'assistance, sans considération de leurs moyens financiers, de leur situation sociale, de leur nationalité, de leur race et de leurs convictions politiques ou religieuses.»

«Elle collabore le plus étroitement possible avec toutes les organisations ayant trait au sauvetage, avec les autorités et avec l'armée.» «La GASS prête son assistance partout où la vie et la santé d'un être

humain peuvent être sauvées, épargnées ou préservées.»

Dans cet esprit, la GASS entreprend les tâches suivantes: sauvetages en montagne, accidents de la route et de ski, transport d'un hôpital à l'autre, transports d'organes, de médicaments, aide aux paysans de montagne, ravitaillement, évacuations, aide en cas de catastrophes, nourriture pour les animaux sauvages. La GASS a reçu plus de 12 500 appels au cours des vingt-cinq années de son histoire. L'intervention de la GASS a sauvé la vie de plus de 10 % des quelque 13 000 personnes auxquelles elle a porté assistance.

A l'origine, la GASS n'avait pas l'intention d'acquérir son propre parc d'avions. Elle voulait plutôt gagner des entreprises d'aviation à sa cause. Faire exécuter les vols de secours par des compagnies privées, en les dédommageant comme pour un mandat commercial. La condition était que les pilotes et les assistants de vol suivent les cours de formation organisés et



Répartition des stations-radios de la GASS à travers la Suisse.



Photo prise lors d'un cours de sauvetage pour assistants de vol.

payés par la GASS. Cette politique n'a pas changé.

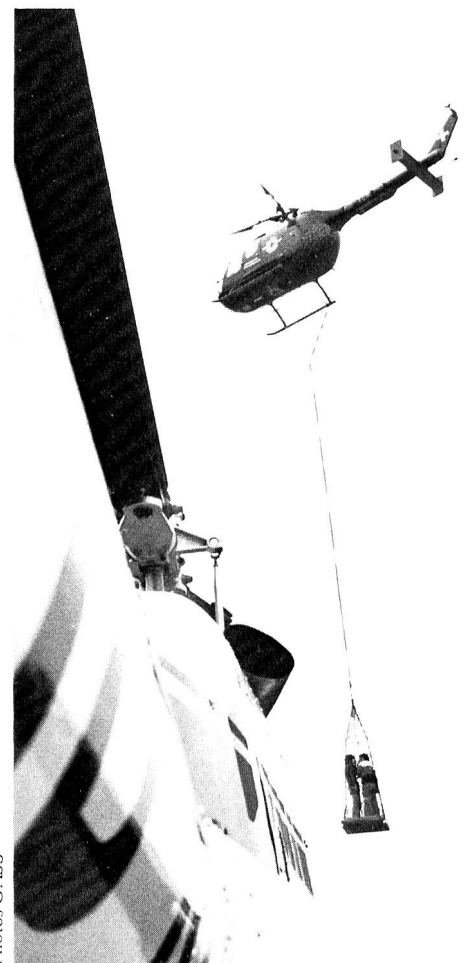
Le progrès technique a délogé l'avion au profit de l'hélicoptère, véhicule idéal pour les sauvetages. Les entreprises d'hélicoptères se sont développées là où le marché était commercialement intéressant, c'est-à-dire en montagne. Il n'y avait en plaine aucune base pour effectuer les sauvetages et les transferts. C'est pourquoi la GASS a acheté elle-même des hélicoptères et ouvert quelques bases comme celles de Zurich, de Bâle et de Berne, qui n'ont cessé de s'agrandir. L'excellente collaboration avec les entreprises d'aviation privées a permis à la GASS de décentraliser son activité et d'opérer à partir de onze bases réparties sur tout le territoire suisse. La douzième base de la GASS, à l'aéroport de Kloten, est le point de départ des opérations effectuées avec le jet-ambulance. En cas de besoin, la GASS peut faire appel aux hélicoptères de privés et demander l'aide du service de sauvetage aérien militaire.

La centrale d'opération de la GASS est à Zurich, Dufourstrasse. C'est là qu'arrivent les appels à l'aide par téléphone (01 47 47 47) ou par télex (59 777). Le service de cette centrale est assuré par des hommes dotés d'un grand talent d'organisation et sachant prendre des décisions rapides. Leur tâche consiste à conseiller, à

informer et à apporter promptement des secours. Chaque mission est organisée, coordonnée et dirigée depuis Zurich. La centrale d'intervention est constamment informée de la position de chaque hélicoptère de secours. Un réseau de radio sur ondes ultra-courtes, le premier réseau privé couvrant toute la Suisse, permet d'entrer en relation à tout instant et partout avec les pilotes, les médecins, les assistants de vol et les spécialistes de sauvetage de la GASS. C'est ainsi que le «bras» d'un chef d'opération peut attendre la vallée la plus retirée de notre pays. Tous les employés de la GASS qui participent aux missions de secours sont équipés d'un walkie-talkie. Il est ainsi possible d'appeler dans un très bref délai plus de 200 personnes pour les envoyer en mission de secours.

La GASS aide dans le monde entier. Elle est en mesure de rapatrier de presque tous les pays du monde des blessés ou des malades, pour autant que des raisons politiques ou autres n'empêchent pas l'entrée dans un pays. Si la GASS ne peut pas exécuter une intervention par ses propres moyens, elle organise le rapatriement avec un avion de ligne. Les deux jets-ambulances de la GASS se sont envolés pour plus de 275 destinations. Pendant l'année 1977, la GASS a effectué 434 interventions à l'étranger.

Evacuation d'un coureur cycliste victime d'un accident



Photos GASS